

**Interreg**Cofinancé par
l'Union européenne**NEXT MED**

MedFireWise



Programme INTERREG NEXT MED 2021-2027
Décision n° C(2022) 9543 final du 12 Décembre 2022

Consultation 2025 pour l'acquisition de matériels forestiers pour le compte du
projet « Cross-Med Wildfire Resilience: Harnessing Nature-Based Solutions for
Wildfire Risk Mitigation»
" MEDFIREWISE_A_T_2.2_0319"

Article 01. Contexte de la mission :

Dans le cadre du Programme INTERREG NEXT MED2021-2027, l'Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts (INRGREF), en partenariat avec 5 autres organismes, a bénéficiée d'un financement pour la mise en œuvre d'un projet intitulé : " *Cross-Med Wildfire Resilience: Harnessing Nature-Based Solutions for Wildfire Risk Mitigation*" " *MEDFIREWISE_A_T_2.2_0319*".

Le projet « *Cross-Med Wildfire Resilience: Harnessing Nature-Based Solutions for Wildfire Risk Mitigation*» " *MEDFIREWISE_A_T_2.2_0319*" vise à Améliorer la prévention des risques d'incendie de forêt et la résilience aux catastrophes dans la zone MED en promouvant les NbS pour l'atténuation des risques d'incendie de forêt, en encourageant la coopération transnationale et en renforçant les capacités des parties prenantes au moyen d'outils, de cadres et de stratégies innovantes, tout en sensibilisant et en garantissant un impact durable.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet (GT4), l'Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts (INRGREF) souhaite acquérir sur le compte du projet, des matériels forestiers nécessaires à la mise en œuvre du site pilote, conforme aux spécifications techniques détaillées ci-après. Les frais relatifs à la présente consultation seront imputés sur la catégorie de coûts « Frais d'Equipements ».

Article 02. Objet de la consultation :

Dans le cadre de la réalisation des activités du projet " *MEDFIREWISE* ", l'Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts (INRGREF) souhaite acquérir pour le compte du projet MedFireWise, des matériels forestiers conformes aux spécifications techniques détaillées ci-après.

Article 03. Caractéristiques techniques :

Les soumissionnaires doivent se conformer aux caractéristiques techniques énumérées au tableau ci-dessous. Les soumissionnaires doivent compléter leurs offres par toute information technique relative aux matériels demandés suivant :

N°	Article	Quantité	Caractéristiques minimales
1	Tronçonneuse	02	Marque et modèle : A définir Type de moteur : Thermique (essence) Puissance / Cylindrée : ≥ 4 kW cylindrée ≥ 70 cm ³ Longueur de guide-chaîne : ≥ 45 cm

**Interreg**Cofinancé par
l'Union européenne**NEXT MED**

MedFireWise



N°	Article	Quantité	Caractéristiques minimales
			Vitesse de chaîne : ≥ 18 m/s Capacité du réservoir carburant : $\geq 0,5$ litre Type de chaîne : Auto-affûtage ou standard, compatible avec guide fourni Système de démarrage : Démarrage facile (ex. à cordon, système anti-retour) Poids : ≤ 6 kg (sans carburant, sans guide, sans chaîne) Niveau sonore : ≤ 120 dB (A) pour thermique Vibrations : ≤ 5 m/s ² pour réduire fatigue de l'utilisateur Sécurité : Frein de chaîne rapide, protection anti-retour, protège-main Lubrification : Automatique de la chaîne Accessoires fournis : Chaîne supplémentaire, clé de tension, notice d'utilisation Normes et certifications : Conformité CE et normes EN pertinentes Garantie : ≥ 1 an
2	Débrousailluse	01	Marque et modèle : A définir Type de moteur : Thermique (essence), Deux temps cylindrée ≥ 40 cm ³ Puissance utile : ≥ 2 kW Régime maximal admissible hors outil : $\leq 13\,000$ tr/min Poids (à vide, sans carburant ni tête) : ≤ 9 kg Capacité du réservoir carburant : $\geq 0,65$ litre Type de tête / outil de coupe : Lame à trois dents Niveau de pression sonore (L _{pa}) : ≤ 100 dB(A) Niveau de puissance acoustique (L _{wa}) : ≤ 110 dB(A) Niveau de vibration (main gauche / main droite) : $\leq 5,0$ m/s ² Démarrage : Démarrage facile (ex. ressort, décompresseur, système anti-retour) Anti-vibrations : Système amortisseur sur au moins 3 à 4 points Type de filtre à air / système de préfiltration : Filtre à air durable + effet auto-nettoyant ou compensateur de carburation Lubrification de la transmission / boîte : Graissage intégré de la boîte de transmission (engrenages) Accessoires fournis : Au minimum : lame / tête de coupe, outils d'entretien (clé, tournevis, graisse), notice utilisateur Sécurité : Frein de lame, dispositif anti-retour, protection de lame, poignée de protection, système de coupure d'urgence Normes & conformité : Marquage CE, conformité aux normes applicables (ex. bruit, vibrations, émissions) Garantie minimale : ≥ 1 an
3	Cisaille sécateur de jardin	02	Marque et modèle : A définir Type d'outil : Cisaille sécateur de jardin Longueur totale : ≥ 700 mm, ajustable Capacité de coupe (diamètre max.) : ≥ 25 mm Matériau des lames : Acier trempé, acier à haute teneur en carbone ou acier inoxydable Finition de lame : Traitement anti-corrosion (chromage, thermique, traitement de surface) Géométrie de lame : Coupe par enclume ou coupe coulissante

**Interreg**Cofinancé par
l'Union européenne**NEXT MED**

MedFireWise



N°	Article	Quantité	Caractéristiques minimales
			Poignées : Ergonomiques, antidérapantes, isolées (revêtement caoutchouc ou thermoplastique)
			Mécanisme de réglage / blocage : Réglage de l'écartement des lames + mécanisme de blocage de sécurité
			Poids : $\leq 1,5$ kg
			Résistance mécanique des poignées : ≥ 500 N (ou équivalent) pour tolérer des efforts de coupe importants
			Durabilité des mécanismes : Mécanismes (axes, vis, réglages) résistants aux chocs, pièces traitées
			Accessibilité aux pièces de rechange : Pièces détachées disponibles (axes, lames, ressorts)
			Sécurité : Protection de l'utilisateur (butée, protège-doigts, poignée sécurisée)
			Normes & conformité : Marquage CE ou norme applicable locale
			Garantie minimale : ≥ 1 an
4	Serpe	05	Marque et modèle : A définir
			Type d'outil : Serpe
			Longueur de lame : ≥ 25 cm
			Épaisseur / section de la lame : ≥ 3 mm
			Matériau de la lame : Acier trempé, acier à haute teneur en carbone ou allié résistant à l'usure
			Traitement de la lame : Trempe + revenu / traitement anti-corrosion (revêtement, galvanisation)
			Géométrie de la lame : Courbure adaptée, tranchant unique
			Longueur totale de l'outil : ≥ 35 cm
			Poids (outil complet) : ≤ 800 g
			Type de manche / poignée : Manche rigide (soie traversante ou emmanchement sécurisé) ; poignée avec revêtement ou grip antidérapant
			Matériau du manche : Bois dur, matériau composite résistant, ou bois + gainage protecteur
			Système d'attache lame / manche : Soie traversante ou virole solide, fixations mécaniques (ex. rivets, goupilles)
			Protection de sécurité : Garde, protège-tranchant rigide ou amovible
			Résistance mécanique : Lame et manche capables de supporter des efforts de coupe sans fissure
			Normes & conformité : Respect des normes locales applicables (qualité, sécurité, matériaux)
			Garantie minimale : ≥ 1 an
5	Fourche avec manche	02	Marque et modèle : A définir
			Type d'outil : Fourche de ramassage
			Nombre de dents / pointes : ≥ 4
			Longueur des pointes : ≥ 300 mm
			Forme de la tête : Courbée ou profil adapté au ramassage
			Poids tête (hors manche) : $\leq 1,5$ kg
			Diamètre maximale de l'emmanchement / douille : ≥ 35 mm
			Matériau de la tête : Acier forgé spécial, trempé / revenu / traitement thermique

**Interreg**Cofinancé par
l'Union européenne**NEXT MED**

MedFireWise



N°	Article	Quantité	Caractéristiques minimales
			Fixation tête-manche : Douille renforcée ou virole + système d'attache robuste
			Compatibilité manche : Manche en bois, métal ou composite, avec diamètre compatible
			Traitement de surface / finition : Peinture antirouille ou revêtement protecteur
			Caractéristiques des pointes : Pointes trempées sur toute la longueur, tranchantes
			Rayon de courbure / écartement des dents : Dimension assurant un bon écartement entre dents pour ramasser efficacement
			Résistance mécanique / robustesse : Doit résister aux charges sans déformation permanente
			Normes & conformité : Respect des normes applicables (matières, sécurité, usage agricole)
			Garantie minimale : ≥ 1 an

Article 04. Validité des offres :

Tout soumissionnaire sera lié par son offre durant soixante jours (60j) à compter du jour suivant la date limite de la réception des offres.

Article 05. Délai d'exécution et lieu de livraison :

-Le délai de livraison est à préciser par le soumissionnaire dans son offre. Toutefois, ce délai ne devra pas dépasser 15 jours calendaires à compter de la date de réception du bon de commande.

-Le matériel sera livré à l'Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts (INRGREF), situé Rue Hédi EL Karray, El Menzah IV, 1004 Tunis.

-En cas de demande dûment justifiée par le titulaire (notamment en cas d'importation de matériel, d'indisponibilité temporaire sur le marché, ou de toute autre cause indépendante de sa volonté et dûment documentée), l'INRGREF se réserve le droit d'accorder une prolongation exceptionnelle du délai de livraison. Cette prorogation ne pourra excéder une durée maximale de quinze (15) jours calendaires, et ne saurait être accordée qu'après réception et validation écrite de la justification par l'INRGREF.

-Le fournisseur devra également présenter à l'INRGREF les informations relatives à la garantie matérielle ainsi qu'aux conditions du service après-vente (SAV).

Article 06. Retard de livraison :

En cas de retard dans l'exécution du marché, des pénalités seront appliquées au taux de 1/1000 de la valeur de la commande par jour de retard et à concurrence du plafond de 5% de la valeur du matériel. Auquel cas, le marché peut être résilié.

Article 07. Délai de garantie :



Interreg



Cofinancé par
l'Union européenne

NEXT MED

MedFireWise



Le fournisseur garantit le matériel à livrer contre tout vice ou défaut pendant toute la durée de garantie soit au minimum 12 mois. En outre, il doit remettre à l'INRGREF toutes les informations concernant la garantie du matériel (pièces et main d'œuvre).

Article 08. Service après-vente :

Un service après-vente de 3 ans minimum, à compter de la réception du matériel fourni est obligatoire.

Article 09. Modalités de paiement :

- Le paiement sera effectué en totalité (100%) en hors TVA à la réception suite à la livraison, l'essai et la mise en marche du matériel.
- A l'issue de la réception et l'essai avec satisfaction, un procès-verbal de réception sera signé par l'INRGREF. Ce procès-verbal mentionnera le cas échéant les omissions, imperfections ou malfaçons constatées.

Article 10. Choix des fournisseurs :

- L'offre de prix la plus avantageuse économiquement et conforme techniquement sera retenue.
- Tous les produits électroniques proposés doivent être munis d'un label environnemental de type I, conformément à la norme UNI EN ISO 14024, par exemple TCO Certified, EPEAT 2018, Blue Angel, TÜV Green Product Mark ou un label équivalent ou, alternativement, EPA Energy Star Label, ou une déclaration du fabricant selon laquelle la consommation électrique typique (Etec), calculée pour chaque appareil proposé, ne dépasse pas la TEC maximale requise (Etec-max) conformément à l'annexe III des critères des GPP de l'UE5. La non fourniture d'une justification de ce label entraînera le rejet de l'offre.
- L'INRGREF informera seulement le fournisseur dont la soumission a été retenue.

Article 11. Délai et contenu des offres :

Les offres doivent parvenir à Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts (INRGREF) sous plis fermé, et ce par courrier recommandé ou par rapide-post ou remis directement au Bureau d'Ordre Central de l'INRGREF (contre décharge) à l'adresse suivante :

Rue Hédi EL Karray El Menzah IV, 1004 Tunis
BP 10 Ariana 2080 TUNISIE

Portant le numéro de la consultation et son objet et la mention suivante :

« A ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des plis »

**Consultation N° 25/2025 pour l'acquisition de matériels forestiers pour le compte du projet «
Cross-Med Wildfire Resilience: Harnessing Nature-Based Solutions for Wildfire Risk
Mitigation»**

" MEDFIREWISE_A_T_2.2_0319"



Interreg



Cofinancé par
l'Union européenne

NEXT MED

MedFireWise



Au plus tard le **17/11/2025 à 12h00** le cachet du bureau d'ordre fait foi.

Les offres doivent comprendre obligatoirement les pièces suivantes :

1. **Pièce N° 1** : La présente consultation signée et paraphée par le soumissionnaire portant la mention lu et approuvé ;
2. **Pièce N° 2** : Le planning de livraison : engagement sur « le calendrier et lieu de livraison » (Annexe 1) ;
3. **Pièce N° 3** : La soumission (Annexe 2) ;
4. **Pièce N° 4** : Le Bordereau des prix (Annexe 3) ;
5. **Pièce N° 5** : La fiche de renseignement généraux (Annexe 4) ;
6. **Pièce N° 6** : Les prospectus, les fiches techniques du matériels et la justification d'un label environnemental de type I (Annexe 5) ;
7. **Pièce N° 7** : Engagement sur le Délai de garantie (Annexe 6)
8. **Pièce N° 8** : Engagement d'assurer le service après-vente (Annexe 7)
9. **Pièce N° 9** : Extrait du registre national des entreprises

NB :

- La non présentation de l'un des documents (**Pièce N°3**) et (**Pièce N°4**) lors de l'ouverture des plis des offres financières constitue un motif de rejet de l'offre.
- Les candidatures reçues après la date et l'horaire susmentionnés ne seront pas prises en considération.

Article 12. Règlement des litiges :

En cas de litige, les deux parties s'engagent à un règlement à l'amiable, dans le cas contraire les deux parties reconnaissent la compétence des tribunaux de Tunisie.

Fait à, le.....
(Mention lu et approuvé manuscrite)
Signature et cachet du soumissionnaire

Fait à Tunis, le...*16.03.2025*...
Chargé de la Direction de
Institut National de Recherches en Génie Rural,
Eaux et Forêts (INRGREF)

Chargé de la Direction de
de L'Institut National de Recherches
en Génie Rural Eaux et Forêt
Signature Mohamed Taher Elaieb

Annexe 1 : ENGAGEMENT SUR "LE CALENDRIER ET LIEU DE LIVRAISON"



Je soussigné (nom, prénom et fonction).....

Agissant en vertu des pouvoirs qui me sont conférés au nom et pour le compte de la société (dénomination).....

.....
.....

Je m'engage par le présent à livrer les matériels, objet de notre offre, dans le délai jours¹ au siège social de l'Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts (INRGREF) au Rue Hédi EL Karray El Menzah IV, 1004 Tunis BP 10 Ariana 2080 TUNISIE.

Je reconnais avoir pris connaissance que passé le délai de **15** jours, à compter de la date de l'ordre de service de la livraison des matériels, entraînera systématiquement l'application de l'article 06 de cette présente consultation.

Fait à, le

Signature et cachet du soumissionnaire

¹ La livraison des matériels ne doit pas dépasser les 15 jours à compter de la date de l'ordre de service de la livraison des équipements.

En cas de demande dûment justifiée par le titulaire (notamment en cas d'importation de matériel, d'indisponibilité temporaire sur le marché, ou de toute autre cause indépendante de sa volonté et dûment documentée), l'INRGREF se réserve le droit d'accorder une prolongation exceptionnelle du délai de livraison. Cette prorogation ne pourra excéder une durée maximale de quinze (15) jours calendaires, et ne saurait être accordée qu'après réception et validation écrite de la justification par l'INRGREF.

Annexe 2 : Soumission



Je soussigné
..... agissant en vertu des pouvoirs qui me sont conférés
au nom et pour le compte de la société.....
..... Adhérent à la CNSS N°..... Inscrit au registre national
des entreprises sous le N °..... faisant élection de domicile à
.....

Après avoir pris connaissance du dossier de la consultation N°25/2025 pour l'acquisition de matériels forestiers pour le compte du projet " Cross-Med Wildfire Resilience: Harnessing Nature-Based Solutions for Wildfire Risk Mitigation" " MEDFIREWISE_A_T_2.2_0319" .

M'engage et me soumet à fournir et livrer les matériels forestiers complet prêt à l'emploi avec tous les accessoires demandés, installation et mise en marche comprise conformément au Dossier de consultation et moyennant les prix fermes et non révisables pour le transport, l'emballage, les frais d'installation et les frais de mise en marche compris. Établis par moi-même après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma propre responsabilité la nature et l'importance des acquisitions dont j'ai arrêté le montant à la somme de (en chiffres et en lettres) :

Montant en HTVA en Chiffre :

Montant en HTVA en Lettre :

L'Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts (INRGREF) se libérera des sommes qui me sont dues par virement à mon compte ouvert à la banque Sous le numéro
.....

- M'engage à livrer les fournitures selon les dispositions prévues à la présente consultation et le calendrier de livraison et à garantir le matériel pour une durée minimale d'une année.
- M'engage à maintenir valable les conditions de mon offre pendant un délai de soixante jours (60) à partir du jour qui suit la date limite de réception des plis.
- M'engage à reconnaître que l'Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts » n'est pas tenu de retenir la soumission la moins disante, et qu'elle garde par ailleurs la possibilité de déclarer la consultation non concluante et que je ne peux pas prétendre à être indemnisé de ce fait.
- Déclare que sous peine de résiliation de plein droit à mes torts exclusifs et à ceux de la société pour le compte de laquelle j'agis, notre responsabilité étant solidaire, que je ne tombe pas et que ladite Société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la loi.

Fait à, le

(Mention lu et approuvé manuscrite)

Signature et cachet du soumissionnaire



Annexe 3 : Bordereau des prix

Articles	Quantité	Coût Unitaire en DT HTVA	Total en DT HTVA
Article 1 : Tronçonneuse	2		
Article 2 : Débroussailleuse	1		
Article 3 : Cisaille sécateur de jardin	2		
Article 4 : Serpe	5		
Article 5 : Fourche avec manche	2		
Total HTVA			
Total (TVA)			
Total (TTC)			

Arrêté le présent bordereau en HTVA à la somme de (en toute lettre).....

.....

Fait à, le

Signature et cachet du soumissionnaire



Annexe 4 : Fiche de renseignements généraux

Nom ou raison sociale :

Adresse/Siège Social :

Téléphone :

Fax :

Adresse email :

Matricule Fiscal :

Numéro du compte bancaire :

Banque :

Inscrit au registre national des entreprises sous le N° :

Personne, bénéficiant de procuration et signant les documents relatifs à l'offre (nom et prénom).....

.....

Fait à, le

Signature et cachet du soumissionnaire

Annexe 5 : Fiche des spécifications techniques

N°	Article	Quantité	Caractéristiques minimales	Spécifications techniques proposées par le fournisseur Mettre OUI ou NON et indiquer les références (n°page, n°ligne,...) de la documentation technique (brochures) du fabricant	
					Références (Documentation technique du fabricant)
1	Tronçonneuse	02	Marque et modèle : A définir		
			Type de moteur : Thermique (essence)		
			Puissance / Cylindrée : ≥ 4 kW cylindrée ≥ 70 cm ³		
			Longueur de guide-chaîne : ≥ 45 cm		
			Vitesse de chaîne : ≥ 18 m/s		
			Capacité du réservoir carburant : $\geq 0,5$ litre		
			Type de chaîne : Auto-affûtage ou standard, compatible avec guide fourni		
			Système de démarrage : Démarrage facile (ex. à cordon, système anti-retour)		
			Poids : ≤ 6 kg (sans carburant, sans guide, sans chaîne)		
			Niveau sonore : ≤ 120 dB (A) pour thermique		
			Vibrations : ≤ 5 m/s ² pour réduire fatigue de l'utilisateur		
			Sécurité : Frein de chaîne rapide, protection anti-retour, protège-main		
			Lubrification : Automatique de la chaîne		
			Accessoires fournis : Chaîne supplémentaire, clé de tension, notice d'utilisation		
			Normes et certifications : Conformité CE et normes EN pertinentes		
			Garantie : ≥ 1 an		
2	Débroussailleuse	01	Marque et modèle : A définir		
			Type de moteur : Thermique (essence), Deux temps cylindrée ≥ 40 cm ³		
			Puissance utile : ≥ 2 kW		
			Régime maximal admissible hors outil : ≤ 13 000 tr/min		
			Poids (à vide, sans carburant ni tête) : ≤ 9 kg		
			Capacité du réservoir carburant : $\geq 0,65$ litre		
			Type de tête / outil de coupe : Lame à trois dents		
			Niveau de pression sonore (Lpa) : ≤ 100 dB(A)		
			Niveau de puissance acoustique (Lwa) : ≤ 110 dB(A)		
			Niveau de vibration (main gauche / main droite) : $\leq 5,0$ m/s ²		
			Démarrage : Démarrage facile (ex. ressort, décompresseur, système anti-retour)		



N°	Article	Quantité	Caractéristiques minimales	Spécifications techniques proposées par le fournisseur Mettre OUI ou NON et indiquer les références (n°page, n°ligne,...) de la documentation technique (brochures) du fabricant	
					Références (Documentation technique du fabricant)
3	Cisaille sécateur de jardin	02	Anti-vibrations : Système amortisseur sur au moins 3 à 4 points		
			Type de filtre à air / système de préfiltration : Filtre à air durable + effet auto-nettoyant ou compensateur de carburation		
			Lubrification de la transmission / boîte : Graissage intégré de la boîte de transmission (engrenages)		
			Accessoires fournis : Au minimum : lame / tête de coupe, outils d'entretien (clé, tournevis, graisse), notice utilisateur		
			Sécurité : Frein de lame, dispositif anti-retour, protection de lame, poignée de protection, système de coupure d'urgence		
			Normes & conformité : Marquage CE, conformité aux normes applicables (ex. bruit, vibrations, émissions)		
			Garantie minimale : ≥ 1 an		
			Marque et modèle : A définir		
			Type d'outil : Cisaille sécateur de jardin		
			Longueur totale : ≥ 700 mm, ajustable		
			Capacité de coupe (diamètre max.) : ≥ 25 mm		
			Matériau des lames : Acier trempé, acier à haute teneur en carbone ou acier inoxydable		
			Finition de lame : Traitement anti-corrosion (chromage, thermique, traitement de surface)		
			Géométrie de lame : Coupe par enclume ou coupe coulissante		
			Poignées : Ergonomiques, antidérapantes, isolées (revêtement caoutchouc ou thermoplastique)		
			Mécanisme de réglage / blocage : Réglage de l'écartement des lames + mécanisme de blocage de sécurité		
			Poids : $\leq 1,5$ kg		
			Résistance mécanique des poignées : ≥ 500 N (ou équivalent) pour tolérer des efforts de coupe importants		
			Durabilité des mécanismes : Mécanismes (axes, vis, réglages) résistants aux chocs, pièces traitées		
			Accessibilité aux pièces de rechange : Pièces détachées disponibles (axes, lames, ressorts)		
			Sécurité : Protection de l'utilisateur (butée, protège-doigts, poignée sécurisée)		
			Normes & conformité : Marquage CE ou norme applicable locale		

N°	Article	Quantité	Caractéristiques minimales	Spécifications techniques proposées par le fournisseur Mettre OUI ou NON et indiquer les références (n°page, n°ligne,...) de la documentation technique (brochures) du fabricant	
					Références (Documentation technique du fabricant)
4	Serpe	05	Garantie minimale : ≥ 1 an		
			Marque et modèle : A définir		
			Type d'outil : Serpe		
			Longueur de lame : ≥ 25 cm		
			Épaisseur / section de la lame : ≥ 3 mm		
			Matériau de la lame : Acier trempé, acier à haute teneur en carbone ou allié résistant à l'usure		
			Traitement de la lame : Trempe + revenu / traitement anti-corrosion (revêtement, galvanisation)		
			Géométrie de la lame : Courbure adaptée, tranchant unique		
			Longueur totale de l'outil : ≥ 35 cm		
			Poids (outil complet) : ≤ 800 g		
			Type de manche / poignée : Manche rigide (soie traversante ou emmanchement sécurisé) ; poignée avec revêtement ou grip antidérapant		
			Matériau du manche : Bois dur, matériau composite résistant, ou bois + gainage protecteur		
			Système d'attache lame / manche : Soie traversante ou virole solide, fixations mécaniques (ex. rivets, goupilles)		
			Protection de sécurité : Garde, protège-tranchant rigide ou amovible		
			Résistance mécanique : Lame et manche capables de supporter des efforts de coupe sans fissure		
			Normes & conformité : Respect des normes locales applicables (qualité, sécurité, matériaux)		
			Garantie minimale : ≥ 1 an		
5	Fourche avec manche	02	Marque et modèle : A définir		
			Type d'outil : Fourche de ramassage		
			Nombre de dents / pointes : ≥ 4		
			Longueur des pointes : ≥ 300 mm		
			Forme de la tête : Courbée ou profil adapté au ramassage		
			Poids tête (hors manche) : $\leq 1,5$ kg		
			Diamètre maximale de l'emmanchement / douille : ≥ 35 mm		
			Matériau de la tête : Acier forgé spécial, trempé / revenu / traitement thermique		
			Fixation tête-manche : Douille renforcée ou virole + système d'attache robuste		



N°	Article	Quantité	Caractéristiques minimales	Spécifications techniques proposées par le fournisseur Mettre OUI ou NON et indiquer les références (n°page, n°ligne, ...) de la documentation technique (brochures) du fabricant	
					Références (Documentation technique du fabricant)
			Compatibilité manche : Manche en bois, métal ou composite, avec diamètre compatible		
			Traitement de surface / finition : Peinture antirouille ou revêtement protecteur		
			Caractéristiques des pointes : Pointes trempées sur toute la longueur, tranchantes		
			Rayon de courbure / écartement des dents : Dimension assurant un bon écartement entre dents pour ramasser efficacement		
			Résistance mécanique / robustesse : Doit résister aux charges sans déformation permanente		
			Normes & conformité : Respect des normes applicables (matières, sécurité, usage agricole)		
			Garantie minimale : ≥ 1 an		

Annexe 6 : Engagement sur "le délai de garantie"



Je soussigné (nom, prénom et fonction).....

.....

Agissant en vertu des pouvoirs qui me sont conférés au nom et pour le compte de la société (dénomination).....

.....

Je m'engage par le présent à garantir que les matériels livrés en exécution du marché sont neufs, n'ont jamais été utilisés. Je garantie en outre que les matériels livrés en exécution du Marché n'auront aucun défaut dû à leur conception, aux matériaux utilisés ou à leur mise en œuvre ou à tout acte ou omission du fournisseur, survenant pendant l'utilisation normale les équipements livrés.

Je garantie le matériel contre tous vices de fabrication ou défaut de matière durant une période de(mois) à partir de la date de réception provisoire du matériel, installation et mise en marche y compris.

Cette garantie s'entend matériel, main-d'œuvre et transport.

Fait à, le

Signature et cachet du soumissionnaire



Annexe 7 : ENGAGEMENT D'ASSURER LE SERVICE APRÈS VENTE

Je soussigné (nom, prénom et fonction).....

Agissant en vertu des pouvoirs qui me sont conférés au nom et pour le compte de la société (dénomination).....

.....

Je m'engage à assurer la représentation en Tunisie (ci-joint l'autorisation ou l'attestation du fabricant²), le service après-vente et la disponibilité des pièces de rechange proposées

.....
.....
.....

.....
par nous même dans le cadre de la consultation N°25/2025 pour l'acquisition de matériels forestiers pour le compte du projet " Cross-Med Wildfire Resilience: Harnessing Nature-Based Solutions for Wildfire Risk Mitigation" " MEDFIREWISE_A_T_2.2_0319" pendant au moins 3 ans à partir de la réception définitive des équipements. Notre société assurera un service après-vente en pièces détachées et main-d'œuvre (un personnel réparateur qualifié et compétent).

Fait à, le

Signature et cachet du soumissionnaire

² N'oubliez pas de joindre l'autorisation ou l'attestation du fabricant